



Procès-verbal du Comité Exécutif

Réunion du :	Jeudi 15 janvier 2026
À :	09h30 – FFF & Visioconférence
Présidence :	M. Philippe DIALLO
Présents :	MMES. Pierrette BARROT, Pauline BLONDEAU, Sabine BONNIN, Elodie CROCQ, Pascale EVAIN, Nicole ISAC, Véronique LAINE, Elisabeth LOISEL, Charlotte LORGERE, Virginie MOLHO, Sandrine MATHIVET, Joëlle MONLOUIS, Aline RIERA et Hélène SCHRUB MM. Jean-Michel AULAS, Pierric BERNARD-HERVE, Cédric BETTREMIEUX, Jean-François CHAPPELLIER, Claude DELFORGE, Alexandre GOUGNARD, Vincent LABRUNE, Jean-Claude LEFRANC, Baptiste MALHERBE, Pascal PARENT et Bertrand REUZEAU
Excusé :	M. Marc KELLER
Assistent à la séance :	MMES. Amel BOUZOURA et Camille EMIE MM. Jean-François VILOTTE, Thomas CAYOL, Paul-Hervé DOUILLARD, Hubert FOURNIER, Martin GUIVARC'H, Erwan LE PREVOST, Patrick PION, Christophe PROUST et Marc VARIN

En ouverture, Philippe DIALLO adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble du Comité Exécutif pour cette nouvelle année. Il rappelle que l'année 2025 a permis de faire avancer un certain nombre de chantiers majeurs et que les efforts menés depuis le début de la mandature doivent être prolongés pour atteindre les objectifs ambitieux de la Fédération Française de Football.

I. Approbation des procès-verbaux

1) Procès-verbaux du Comité Exécutif du 12 décembre 2025 et du 7 janvier 2026

Le Comité Exécutif approuve les procès-verbaux de ses réunions du 12 décembre 2025 et du 7 janvier 2026.

2) Procès-verbal du CCPF du 9 janvier 2026

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de la réunion du CCPF du 9 janvier 2026, et notamment le choix de la société TV SPORT EVENTS pour la conception, la coordination et la mise en œuvre du FFF Tour pour les trois saisons à venir.



II. Informations du Président

1) Résultats des Sélections nationales – Calendrier international

Philippe DIALLO présente les résultats des sélections nationales (annexe 1).

Cédric BETTREMIEUX indique que l'Equipe de France Futsal, dans le cadre de sa préparation à l'UEFA Euro 2026 en Lettonie, s'apprête à disputer un match à guichets fermés dans la salle Pierre de Coubertin, à Paris, face à la Belgique.

2) Situation des Ligues antillaises

Joëlle MONLOUIS quitte la salle lors de l'examen de ce point et ne prend donc pas part aux délibérations ni au vote.

Philippe DIALLO présente la situation des Ligues de Guadeloupe et de Martinique, qui avaient été soumises à un audit mené par des cabinets indépendants en contrepartie d'un prêt exceptionnel de 150k€ par Ligue, accordé par le Comité Exécutif et remboursable en trois échéances.

Ces audits révèlent que la situation financière dégradée de ces Ligues les expose à des risques majeurs de continuité de la mise en œuvre de leurs missions de service public, subdélégées par la Fédération Française de Football.

Il est donc de la responsabilité de la FFF d'assurer la continuité des missions déléguées à ces territoires, comme la délivrance des licences, la gestion des compétitions ou encore celle du Centre élite des régions françaises d'Amérique (CERFA).

Afin de répondre à cet impératif, le Comité Exécutif approuve la mise en œuvre des actions suivantes :

- Proposition de suite à donner aux dépenses que la Ligue de Martinique n'est pas en mesure de justifier ;
- En réponse à une demande de la Ligue de Guadeloupe d'un nouveau soutien financier, saisine de l'administrateur provisoire de cette Ligue pour l'interroger sur la légitimité d'une telle avance au regard de la situation financière de la ligue et de la capacité à redresser ses comptes ;
- Rédaction d'un courrier aux Commissaires aux comptes des deux Ligues afin de recueillir leur avis au regard des responsabilités et diligences attachées à leur mission ;
- Constitution d'une délégation de la FFF qui aura pour mission de s'assurer de la continuité des missions déléguées dans les deux territoires, en rencontrant notamment les autorités locales. Cette délégation sera composée d'un à deux élus de la FFF, d'un membre de la direction financière et d'un spécialiste des procédures collectives.

Le Président Philippe DIALLO rappelle que ces mesures s'inscrivent dans un cadre global visant à sécuriser la FFF et à assurer la continuité de l'activité sportive dans ces territoires où le football est un important vecteur de cohésion sociale. Dans cette optique, des entretiens seront organisés dès le terme de la réunion du Comité Exécutif avec l'administrateur provisoire de la Ligue de Guadeloupe et le Président de la Ligue de Martinique.